

TROISIÈME UNIVERSITÉ INTERNATIONALE D'ÉTÉ DU MERCANTOUR*

Organisée par

Le Centre d'Études et de Recherches internationales et communautaires (CERIC – CNRS UMR 6201) Université Paul Cézanne Aix-Marseille III
L'Association pour l'Enseignement et la Recherche en Relations internationales d'Aix-Marseille (AERRI)

SAINT MARTIN-VESUBIE, Auditorium – Médiathèque valléenne
06 - 10 septembre 2010

PROGRAMME DES TRAVAUX

Lundi 06 septembre	<p>Matin : Arrivée des participants</p> <p>12h30 : Déjeuner d'accueil à « <i>La Bonne Auberge</i> »</p>	<p>14h30 : Début des travaux Auditorium Médiathèque</p> <p>Pr. J. BOURRINET, <i>Président de l'AERRI, Président du Conseil scientifique des Universités internationales d'été du Mercantour</i></p>	<p>15h-17h30 : Atelier 1 : Méthodologie de la Recherche</p> <p>Témoignages des post-doctorants I. BÜSCHEL, <i>Univ. Paul Cézanne</i> L. HANANIA, <i>Min. Affaires étrangères</i> G. VALLINDAS, <i>CJUE</i></p>
Mardi 07 septembre	<p>9h-12h : Atelier I : Méthodologie de la Recherche</p> <p>GR1 Thèses en début de recherches GR2 Thèses avancées et post-docs</p>	<p>14h30-17h30 : Atelier 2</p> <p>Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles Pr. J.-Ch. MARTIN, <i>Univ. Nice Sophia-Antipolis</i> L'avis de la CIJ sur l'indépendance du Kosovo Pr. H. Von MANGOLDT, <i>Univ. Tübingen, Juge à La Cour constitutionnelle de Leipzig</i> Jurisprudence constitutionnelle allemande</p>	<p>18h : Conférence publique 1</p> <p>La lutte contre la piraterie maritime Pr. J.-Ch. MARTIN, <i>Univ. Nice Sophia-Antipolis</i></p>
Mercredi 08 septembre	<p>9h-12h : Atelier 2</p> <p>Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles Ph. VIGNERON, <i>Maître de Conférences à l'ULB Bruxelles</i> Ph. STEINFELD, <i>Avocat au Barreau de Bruxelles</i> Jurisprudence européenne sur la libre circulation des capitaux</p>	<p>14h45-17h45 : Atelier 2</p> <p>Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles Pr. L. BOISSON de CHAZOURNES, <i>Univ. De Genève</i> Pr. Y. KERBRAT, <i>Univ. Paul Cézanne</i> Jurisprudence de la Cour internationale de Justice</p>	<p>18h : Conférence publique 2</p> <p>Quel avenir pour l'Union européenne après la ratification du Traité de Lisbonne ? Pr. R. MEHDI, <i>Univ. Paul Cézanne, Directeur de l'UMR CNRS 6201</i></p>
Jeudi 09 septembre	<p>JOURNÉE MONTAGNE</p>		<p>18h : Conférence publique 3</p> <p>Quelle gouvernance écologique mondiale après la Conférence de Copenhague ? S. MALJEAN-DUBOIS, <i>Directrice de recherche CNRS, Directrice du CERIC (CNRS UMR 6201)</i></p>
Vendredi 10 septembre	<p>9h30-12h30 : Atelier 3 : Approfondissement thématique</p> <p style="text-align: center;">Table-ronde La relation juge-expert dans les contentieux sanitaires et environnementaux Sous la présidence de S. MALJEAN-DUBOIS, <i>Directrice de recherche CNRS, Directrice du CERIC (CNRS UMR 6201)</i></p> <p>Avec la participation de : Pr. L. BOISSON de CHAZOURNES, <i>Univ. De Genève</i> G. FRANCO, <i>Maire de Saint Martin-Vésubie, Conseiller Régional PACA, Député européen</i> Ph. GRAFF, <i>Ancien Directeur administratif et financier du Centre technique des industries mécaniques</i> È. TRUILHE-MARENGO, <i>Chargée de recherche CNRS (CERIC UMR 6201)</i></p>		<p>12h30 : Clôture de la troisième Université internationale d'été du Mercantour</p> <p>Par É. CIOTTI*, <i>Député des Alpes-Maritimes, Président du Conseil général des Alpes-Maritimes</i></p> <p>* sous réserve de confirmation</p>

* Avec le concours du Conseil général des Alpes-Maritimes et de la commune de Saint Martin-Vésubie